

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 3343**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Transformations industrielles option inspection de sites industriels

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université du Havre Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université du Havre, Président de l'université du Havre

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

344 Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les exigences des entreprises et les contraintes réglementaires en matière de contrôle et de sécurité de fonctionnement vont croissant. Le haut niveau de sécurité requis dans les installations industrielles exige de garantir la fiabilité des équipements qui composent les unités de procédés. Ces professionnels occupent des responsabilités dans les services d'inspection et les organismes de contrôle. Ils mettent en place des méthodes d'inspection des unités, adaptées aux équipements à surveiller.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Il peut travailler dans des services d'inspection et des organismes de contrôle des équipements et des installations des sites industriels. Les secteurs d'activités concernés sont :

Les grands domaines de l'énergie et de la chimie (sites pétrochimiques et chimiques...), les organismes de contrôle, les sociétés de service et bureaux d'études.

Ce professionnel peut prétendre aux emplois suivants :

- Inspecteur de sites industriels

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1502 : Management et ingénierie qualité industrielle

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

- Module d'adaptation :

Technologie ; chimie ; mathématiques ; résistance des matériaux

- Création des équipements et/ou installations :

Métallurgie ; soudage ; conception, chaudronnerie et tuyauterie ; chimie

- Inspection des équipements et/ou installations :

Contrôles destructif, non destructif ; corrosion et dégradation des matériaux ; réglementation et suivi de construction ; établissement d'un plan d'inspection ; anglais technique

- Compétences managériales :

Communication ; méthodes d'analyses ; qualité et sécurité globale

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU/NI	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17/11/99 publié au JO du 24 novembre 1999 et au BO n°44 du 09 décembre 99

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.univ-lehavre.fr/sommaire.php>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :